

Journées européennes du patrimoine : La Confluence du Layon, historique du site



1. Carte Etat Major, 1820-1866 (Source Geoportail)

La Basse Vallée du Layon a une vocation agricole (prairies humides de fauche et/ou de pâture)

2. Photo aérienne, 1950 (Source Geoportail)

Le paysage a peu évolué (agrandissement du bourg, apparition du chemin de fer du Petit Anjou)

3. Photo aérienne, 2013 (Source Geoportail)

A partir des années 1970, d'importants travaux sont réalisés sur et autour du site :

- Anciennement affluent direct de la Loire, L'Armangé est dans un premier temps busé puis finalement détourné en suivant le tracé de l'ancien chemin de fer du Petit Anjou pour se jeter dans le Layon.
- La basse vallée de l'Armangé est remblayée et aménagée, l'actuelle avenue Laffon de Ladebat reprend l'ancien tracé du cours d'eau.
- Un complexe sportif est créé, ainsi qu'une digue pour le protéger des crues de la Loire et du Layon. Les remblais utilisés pour cette digue proviennent directement de la basse vallée du Layon, modelant ainsi le plan d'eau dont la création est autorisée par arrêté préfectoral en 1975. Des enrochements permettent de maintenir un niveau d'eau stable.

Au fil des années, de nouvelles réglementations apparaissent :

- La **loi sur l'eau** de 1992 a pour objet en France de garantir la gestion équilibrée des ressources en eau.
- La **Directive-Cadre Européenne sur l'Eau** (DCE) de 2000, transposée en droit français en 2006 par la **loi sur l'eau et les milieux aquatiques**, a pour objectif le retour au bon état chimique et écologique des eaux de surface et souterraines. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la libre circulation des poissons et des sédiments.

En août 2006, un arrêté préfectoral est pris, autorisant la mise en place d'un clapet, de passes à poissons et d'un guide-eau. Les travaux ont lieu de juillet à décembre 2007 et l'ouvrage est mis en service en juin 2009.

En juillet 2012, l'arrêté d'autorisation est annulé par le Tribunal administratif de Nantes suite au recours en annulation porté par la Sauvegarde de l'Anjou. L'obligation d'abaisser totalement le clapet du plan d'eau est exécutée en juillet 2015. Cet abaissement est réalisé en trois étapes les 10, 15 et 20 juillet. En septembre 2015, les travaux s'achèvent avec l'arasement du guide-eau en amont du plan d'eau et la suppression du seuil en enrochement au niveau du clapet.

4. Photo aérienne, 2016 (Source Geoportail)

Suite à l'abaissement du clapet, l'emprise de l'ancien plan d'eau retrouve un caractère de vallée inondable. Quand le niveau d'eau est bas, l'ancien fond du plan d'eau est à l'air libre, la végétation s'installe et les vases se minéralisent progressivement. Rapidement une végétation de saules blancs apparaît avec une forte dynamique de croissance.

5. Photo aérienne, 2019 (Source Google Maps)

Le Layon a retrouvé son ancien tracé, les vases sont minéralisées. La saulaie poursuit son expansion. Des projets de restauration morphologique du Layon menés par le Syndicat de rivière Layon Aubance Louets sont prévus dans les années à venir sur la partie amont de l'ancien plan d'eau. Un projet de plan de gestion au titre de la politique Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de Maine-et-Loire est lancé.



La Faune et la Flore de la Confluence du Layon



Le Castor (*Castor fiber*)

Décimé par la chasse, le Castor avait disparu de la Loire au début du XX^e siècle. Réintroduit dans les années 1970, il a profité de son statut de protection pour recoloniser le fleuve. Il se nourrit de pousses et d'écorces, de saule notamment.



Le Saule blanc (*Salix alba*)

Arbre typique des zones humides, le Saule blanc a colonisé le site depuis l'abaissement du clapet.



Le Brochet (*Esox lucius*)

Grand prédateur des rivières, Le Brochet se reproduit en février mars dans les prairies inondées. La confluence du Layon est un site de reproduction de 1^{er} choix.

La Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)

Protégée au niveau national, cette plante pousse dans les prairies humides. Au moins 5 plantes protégées sont présentes dans la Confluence..



© CPIE Loire Anjou



La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)

Ce petit serpent totalement inoffensif peut s'observer au bord de l'eau où il chasse petits poissons et amphibiens.



La Jussie (*Ludwigia* sp.)

Originnaire d'Amérique du Sud, cette plante aquatique a été introduite en Europe où elle s'avère envahissante. Elle colonise les étendues d'eau et les berges humides.